



Bulletin d'ADHESION 2026-2027

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez à l'Association, loi 1901,
du Comité de Jumelage et d'Amitiés Internationales de Pleumeleuc, gérée par des bénévoles.

L'adhésion pour la période septembre 2026 à fin août 2027 est :

- * 15 euros (ou plus) pour une famille ou un couple
- * 10 euros pour une personne adulte seule

Vous trouverez ci-dessous le bulletin à compléter et à joindre à votre règlement.

Pour le règlement des Ateliers d'Anglais, faire un chèque séparé pour l'adhésion. Merci

Adhérent principal :

Adhérent principal :

Nom : _____ Pénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Téléphonemobile ou fixe: _____ Email (en lettres **MAJUSCULES**) _____

Date de naissance : _____

Composition de la famille :

Prénom :	Date de naissance :
Prénom :	Date de naissance :
Prénom :	Date de naissance :
Prénom :	Date de naissance :

Demande (nt) à adhérer à l'association Comité de Jumelage et d'Amitiés Internationales de Pleumeleuc pour la période de septembre 2026 à fin août 2027 :

☐ Famille ou couple à partir de 15 € par chèque n° _____ Banque _____

☐ Individuel adulte à partir de 10 € par chèque n° _____ Banque _____

* Règlement par chèque à l'ordre **du Comité de Jumelage de Pleumeleuc**

* J'autorise le Comité de Jumelage de Pleumeleuc à utiliser à titre gracieux des clichés me représentant et/ou des membres adhérents de ma famille. Ces clichés pourraient être diffusés dans des plaquettes, notre site internet ou d'autres moyens de communication utilisés par notre association.

"Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification des données nominatives le concernant et recueillies par le Comité de Jumelage.

L'adhérent peut alors exercer ce droit d'accès par écrit le Comité de Jumelage-14 rue de Rennes- 35137 Pleumeleuc.

Sauf si l'adhérent a indiqué son refus lors de l'adhésion au Comité de Jumelage, ses données nominatives pourront être conservées 1 an à compter de la fin de l'adhésion. "

Date :

Signature :

Merci d'adresser ce bulletin d'adhésion complété, avec son règlement par chèque à l'ordre du Comité de Jumelage de Pleumeleuc, à l'un des bénévoles de l'association :

Yvonig GAIN, comité de Jumelage, 1 rue des Forges, 35137 Bédée

Jean-Michel LE GLEVIC, comité de jumelage, 9 rue des Mésanges, 35137 Pleumeleuc

Marité COLLET, comité de Jumelage, 20 rue de Bréal, 35137 Pleumeleuc

ou lors des forums des assos : **Bédée le vendredi 4 sept de 17h à 19h, salles -complexe sportif à Bédée**
ou à **Pleumeleuc le samedi 5 sept de 9h00 à 12H SALLE Etincelle/rue de Rennes**